



COMMISSION FEDERALE SPORTIVE
PROCES-VERBAL N°14 DU 20 mars 2023
(Réunion télématique)

SAISON 2022/2023

Présents :

Pierre MERCIER, Responsable du Pôle Sportif
Michel COZZI, Président de la CFS,
Gérald HENRY, Thierry MINSSEN, Yves MOLINARIO, Véronique PATIN, Emmanuel
TURPINAT et Jean Pierre MELJAC membres de la commission.

Absents :

Cédric AMBS et Jérôme MIALON membres de la commission.

Assistent :

Nathalie Lestoquoy, Responsable du Secteur Sportif
Boris DEJEAN (attaché à la CFS)
Johan SOUMY (attaché à la CFA).

DESIGNATIONS DES ORGANISATEURS DES COUPES DE FRANCE FEDERALE 2023

La Commission Fédérale Sportive remercie les trois GSA qui ont présenté leur candidature pour l'organisation de la Coupe de France Fédérale 2023, à savoir :

- UGS Bordeaux Mérignac Volley ;
- US Conflans
- UGS Royan/Saintes Océan VB

Choix des organisateurs

La Commission Fédérale Sportive après études des dossiers, propose au Bureau Exécutif de la FFvolley de confier les organisations 2023 aux GSA suivants :

L'Organisation de la Finale de Coupe de France Fédérale Féminine 2023 est confiée à **l'UGS BORDEAUX MERIGNAC VOLLEY** (Ligue de Nouvelle Aquitaine) ;

L'organisation de la Finale de Coupe de France Fédérale Masculine 2023 est confiée à **l'US CONFLANS** (Ligue d'Ile de France).

Le Président de la CFS
M. Michel COZZI

Le Secrétaire de Séance
M. Thierry MINSSEN